



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général

Pôle des Ressources
Humaines

Référence
YC/JD/ n° 17 058

Téléphone
05 36 25 75 03
Mél.
sgdrh
@ac-toulouse.fr

75, rue Saint Roch
CS 87703
31077 Toulouse cedex 4

LA RECTRICE de l'ACADEMIE de TOULOUSE Chancelière des Universités

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-16 du 24 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ;
Vu le décret n°82-453 du 28 mai 1982 modifié relatif à l'hygiène, la sécurité et la prévention médicale dans la fonction publique ;
Vu le décret n°2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'Etat ;
Vu l'arrêté du 1er décembre 2011 portant création du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ministériel et des comités d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail des services déconcentrés relevant du ministère chargé de l'éducation nationale ;
Vu les médecins de prévention.

ARRETE

ARTICLE 1er

La composition du Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail créé auprès du recteur de l'académie de Toulouse est modifiée ainsi qu'il suit :

A - Représentants de l'administration :

Madame Hélène Bernard, Rectrice de l'académie de Toulouse, ou son représentant, présidente,
Le Secrétaire général adjoint – Directeur des ressources humaines, responsable du pôle ressources humaines.

B – Représentants des personnels

Sur proposition de l'UNSA – Education (2 sièges)

Membres titulaires :

Monsieur Jean-Pascal Saget
Monsieur José Da Silva Marquès

Membres suppléants :

Madame Dominique Gombert
Monsieur Floréal Vaz

2/2

Sur proposition de la FSU (3 sièges)

Membres titulaires :

Monsieur Maximilien Reynes-Dupleix
Madame Sophie Olschewski
Monsieur Xavier Rayssiguier

Membres suppléants :

Madame Anne Fabrega
Madame Hélène Gasulla
Madame Aurore Sistac

Sur proposition du SGEN-CFDT (1 siège)

Membre titulaire :

Madame Nadine Bielle

Membre suppléant :

Monsieur Vincent Gomez

Sur proposition de la FNEC FP FO (1 siège)

Membre titulaire :

Monsieur Christophe Lalande

Membre suppléant :

Monsieur Fabrice Drioton

C – Les médecins de prévention, la conseillère de prévention académique

Docteur Corine Giacometti, Médecin de prévention
Docteur Anne Sarue, Médecin de prévention
Docteur Pascal Eluard, Médecin de prévention
Docteur Jacques Andrieu, médecin de prévention
Madame Gisèle Barrau, Conseillère de prévention académique

D – L'inspecteur santé et sécurité au travail.

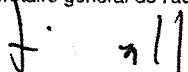
Monsieur Daniel Laveilhé, Inspecteur Santé et sécurité au travail.

ARTICLE 2 :

Monsieur le Secrétaire général de l'académie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Toulouse, le 06 mars 2017.

Four la rectrice et par délégation,
Le secrétaire général de l'académie,


Xavier LE GALL